

MARCOTTE, Stéphane (1997): *La coordination des propositions subordonnées en moyen français*. Genève: Droz. (Publications Romanes et Françaises, 221), 435 p.

La portée du titre de cet ouvrage —correspondant à la thèse soutenue par son auteur en 1995— demande à être précisée. Il est question, en effet, dans la première partie (p. 29-200), de la coordination des propositions subordonnées, mais au sens général et théorique, en posant des principes d'analyse valables, selon lui, pour toute sorte de coordinations de subordonnées. Dans la deuxième partie (201-380), la coordination se limite —il est naturel qu'il en soit ainsi, compte tenu de l'ampleur du sujet— à tester le bien-fondé de ces principes dans un type de subordonnées coordonnées, les subordonnées *adjectives* (propositions relatives). Encore faut-il préciser que l'étude porte plus exactement sur une série de conditions qui déterminent la *reprise* ou l'*effacement* du *subordonnant* et, le cas échéant, du sujet de la deuxième subordonnée-coordonnée (ou des autres subordonnées-coordonnées, s'il y en a plus d'une). En ce qui concerne les états de langue examinés, les exemples d'analyse de la première partie comparent le français moderne et le moyen français, avec quelques incursions dans le domaine de l'ancien français, la langue moderne ayant valeur de projection intuitive par rapport au moyen français. Celui-ci devient prioritaire et quasiment exclusif dans la deuxième partie, sur la base d'un large corpus de cet état de langue, couvrant l'entier des XIV^e et XV^e siècles.

Écrite dans un français impeccable et avec une cohérence qu'appuie une argumentation serrée, l'ouvrage a de l'intérêt non seulement par son enquête sur l'analyse de certaines conditions de la coordination des subordonnées adjectives en moyen français, mais aussi sur des aspects plus généraux reliés au sujet traité, notamment la théorie que Marcotte propose de la coordination, de la subordination et des subordonnants.

Ainsi, dans son introduction (p.9-28), il expose des principes théoriques qu'il fait siens relatifs à l'identification de la subordination et de la coordination. La définition qu'il donne de la subordination est, somme toute, éclectique. Elle s'inspire de Touratier (1980: *La relative. Essai de théorie syntaxique*), de la version standard étendue de la grammaire générative et transformationnelle (règles syntagmatiques faisant apparaître des constituants immédiats, priorité donnée au point de vue syntaxique), de la théorie de la translation de Tesnière et —peut-être à son insu ou sans trop vouloir l'avouer— de la psychomécanique (il cite Moignet et Soutet, mais ignore dans ses références, même bibliographiques, Guillaume). Les propositions subordonnées correspondent ainsi à “des constituants discursifs, issus, par un mécanisme de nominalisation, de propositions non dépendantes” (p. 10), moyennant certains ajustements morphologiques qui dépendent du type de subordination et de la nature de l'*idée regardante*. Sur la base d'un même type d'incidence, ces constituants discursifs correspondent aux constituants de langue; d'où la terminologie employée: propositions substantives (complétives), adjectives (relatives) et adverbiales (circonstanciellées). Le “processus de nominalisation” (p. 16), qui est au coeur de cette définition des subordonnées, semble impliquer la présence d'un nominalisateur. C'est peut-être là une raison pour laquelle Marcotte écarte de son analyse les subordonnées sans subordonnant. C'est le cas de ce qu'il appelle la subordination lexicale (*Il a beau dire, je ne le crois pas*) et mélodique (*Il est reparti tout de suite, il était pressé*), pour lui limitées et discutables —sans toutefois dire en quoi elles sont discutables—, alors que certaines approches théoriques seraient à même d'en donner une explication plausible (par exemple, par le biais de l'incidence, sans nominalisateur, et des jeux temporels, chronologiques et sémantiques des deux propositions, la subordonnée jouant le rôle d'apport et la régissante, ou un terme de celle-ci, assumant le rôle de support. Cf. également, sans “subordonnant”, la proportion: Je me demande *qui a fait cette bêtise/ça*). Un parallélisme intéressant (p. 13) aurait pu permettre de relativiser la portée exclusivement “subordonnante” de *que*: N (garçon)/SN (le garçon) et P (il viendra)/SP (qu'il viendra), où SN = syntagme nominal, P = proposition et SP = syntagme propositionnel. On serait en droit de tirer de ce parallélisme une affinité des supports *le* et *que* (ou *K* = conjonction ou élément conjonctif), tous les deux de caractère pronominal (pronoms *complétifs*, en terminologie guilla-

mienne), dépourvus cependant de fonction phrastique (du type sujet, régime, etc.). La présence obligatoire du subordonnant est un enjeu important pour le reste de l'étude, puisque, pour Marcotte, l'analyse de la coordination des subordonnées l'implique en structure profonde pour, ensuite, s'il n'apparaît pas en structure de surface, l'effacer éventuellement dans l'histoire transformationnelle de la subordonnée-coordonnée, en vue de justifier son omission. La prise de position nette en faveur des implications de la théorie transformationnelle, et plus concrètement de la transformation d'effacement, est soutenue dans le chapitre 1 de la première partie (p. 31-71) et rappelée avec insistance dans la conclusion (p. 389-391). Bien que fort bien étayée —cependant, prudemment, sans prétendre à la rendre définitivement plausible—, cette défense de la transformation d'effacement ne convainc que les convaincus. Par exemple, l'effacement réitéré du même verbe dans la coordination de sujets nominaux (ou pronominaux), dont la liste peut être longue, me paraît peu réaliste. Ne serait-il pas plus simple de penser à un support pluriel qui fait le point de rencontre d'un double apport: l'apport d'un procès verbal unique (tout procès verbal a un support ordinal, qui se trouve être ici celui de troisième personne du pluriel) et l'apport du sujet nominal (à support cardinal, ici pluriel), d'où l'accord correspondant verbe-sujet? Mis à part cette implication théorique —de soi importante— de la transformation d'effacement, qui ralliera un certain nombre de linguistes, on retiendra avec profit le mécanisme proposé par l'auteur relatif à la coordination (“un mécanisme de langue permettant d'associer, avec diverses nuances logiques, des éléments linguistiquement homogènes dans la quasi-totalité des positions syntaxiques”), sa description des conditions d'équivalence entre les constituants coordonnés en français moderne (équivalences catégorielle, fonctionnelle et sémantique) et, en comparaison avec ces conditions, les infractions en moyen français, qui constituent en fait trois types de configurations de cet état de langue et où, en dernier ressort, l'équivalence sémantique peut neutraliser les deux autres (catégorique et fonctionnelle). Malgré cette situation du moyen français, Marcotte prend le parti de donner priorité, dans son analyse des relatives coordonnées du moyen français (deuxième partie), aux équivalences catégorique et fonctionnelle, qui constituent après tout la majorité des cas de figure dans cet état de langue.

Le chapitre 2 de la première partie (*les conditions favorables à l'effacement du subordonnant*, p. 73-115) établit l'hypothèse de base de l'analyse de ce travail, une hypothèse qui emportera facilement l'adhésion du lecteur, quelles que soient ses options théoriques en linguistique. Il s'agit d'une série de conditions qui déterminent la structure propositionnelle des subordonnées-coordonnées:

- “(2.7) (a) La séquence comporte un morphème coordonnant.
 (b) Le tiroir verbal est identique dans les subordonnées-coordonnées.
 (c) La personne verbale est identique dans les subordonnées-coordonnées.
 (d) Les subordonnées-coordonnées sont introduites par un subordonnant de même fonction.
 (e) Les subordonnées-coordonnées se rapportent au même antécédent.
 (f) Le sujet est identique dans les subordonnées-coordonnées.” (Dans les relatives, avec comme subordonnants les pronoms régimes *que, dont, où*).

L'effacement du subordonnant de la deuxième subordonnée-coordonnée, noté [SUB] —et, cas échéant (obligatoire en 2.7 f, pour éviter la confusion avec une proposition non dépendante), l'effacement du sujet—, correspondrait à la soumission à ces conditions; tandis que l'infraction à une ou à plusieurs de ces conditions verrait apparaître —s'il est différent— ou réapparaître —s'il est le même— le subordonnant, donc sans transformation d'effacement. Ces conditions apparaissent aux pages 78 (2.7 a-e; à lire: chapitre 2, règles 7a-e) et 88 (2.7 f) ou, toutes réunies, à la page 385 —le lecteur, devant constamment se reporter à ces conditions, a intérêt à y placer un signet—, dans la conclusion. Chacune de ces conditions est soumise à une analyse minutieuse relative à son caractère obligatoire et aux implications de l'effacement du subordonnant et éventuellement celui du sujet de la subordonnée-coordonnée. L'examen de chacune des conditions proposées porte d'abord sur

l'effacement en subordonnée adjectivale (p. 77-95), soit avec un SPS (subordonnant pronominal sujet: conditions 2.7 a-e), soit avec un SPR (subordonnant pronominal régime, où s'ajoute la condition 2.7 f). Les conditions d'effacement sont examinées ensuite dans le cas des subordonnées substantives (p. 91-95). Enfin, elles le sont dans le cas des adverbiales (p. 95-103), avec trois types de séquences dans les locutions conjonctives: reprise intégrale de la locution conjonctive en C2 (deuxième élément coordonné), effacement intégral (avec ou sans effacement du sujet dans la deuxième proposition) et reprise partielle (afin que .. et que...). Prenons comme exemple de la cohérence des arguments de Marcotte la condition (2.7 a), dans le cas des SPS, sans entrer dans les détails de sa démonstration. Le respect de (2.7 a) permet —mais ce n'est pas obligatoire— l'effacement du subordonnant et du sujet, réunis dans le cas du pronom relatif *qui*; l'infraction à cette condition et l'absence de subordonnant —mais avec présence du sujet— permet d'interpréter la deuxième proposition comme une juxtaposée subordinative (les juxtaposées pouvant être coordinatives ou subordinatives: p. 79), tandis que l'absence du coordonnant et la présence du subordonnant plus celle du sujet (c'est-à-dire *qui*) permet d'interpréter la deuxième proposition comme une juxtaposée coordinative. C'est ce qu'illustrent les séquences (10 a: texte original tel qu'il est reproduit par Marcotte), (10 c: interprétation subordinative) et (10 b: interprétation coordinative), ainsi que (15 a: séquences coordonnées, où [QUI] correspond au subordonnant pronominal sujet qui a fait l'objet d'un effacement) et (15 b: séquences juxtaposées coordinatives):

- “(10) (a) Son père Charles septiesme, qui tant avoit faict de belles choses en France, estant malade, se mist en fantaisie qu'on le vouloit empoisonner: *ne voulut jamais manger.* (Commynes III, 260/11)
 (b) *Et/ne* ne voulut jamais manger. (cf. var. Éd. B. de Mandrot)
 (c) *De quoy* il ne voulut jamais manger. (cf. var. Éd. Dupont)” (Selon Marcotte, p. 79)
 (15) (a) ... il vit un homme *qui* tua un autre, *et* [QUI] fu pendu, *et* [QUI] avoit une piece de vigne a Mourcent... (*Magloire* II, 131/14; 1296).
 (b) ...il vit un homme *qui* tua un autre, *qui* fu pendu a Paris, *qui* avoit heritage a Mourcent... (*ibid.*, 130/31)” (Selon Marcotte, p. 81)

La coordination qui va de pair avec l'absence du coordonnant et du subordonnant est une possibilité —non représentée dans les textes— que “les locuteurs répugnent à produire” (p. 81). D'où, la règle et le filtre de surface suivants:

- “(16) (a) Dans une séquence coordinative de propositions dépendantes, le subordonnant est explicite si le coordonnant ne l'est pas.
 (b) *... [COORD] [SUB]” (où [COORD] = coordonnant et [SUB] = subordonnant; p. 81).

Un corollaire de l'analyse des conditions de l'effacement ou de la présence du subordonnant est l'existence même de ces subordonnants, dont il faut établir la liste pour bien faire le partage entre coordonnants proprement dits, adverbes et subordonnants, les limites de séparation s'avérant parfois fort ardues. Si l'analyse permet de déceler un morphème coordonnant, encore faut-il savoir si son comportement est lié aux conditions de (2.7) ou s'il faut l'attribuer à la nature, sémantique ou autre, du coordonnant lui-même (p. 120). C'est ce à quoi s'applique l'analyse du chapitre trois (p. 117-191). C'est une analyse minutieuse, bien menée et constitue un apport à consulter pour le MF (moyen français), voire pour le FM (français moderne), par ses comparaisons avec notre état actuel de langue. Partant des coordonnants traditionnellement admis pour le français moderne (qu'une règle mnémotechnique permet de retenir facilement: *mais, ou, et, donc, or, ni, car*), mais sujets à discussion (surtout *donc*), il en est retenu le même nombre pour le moyen français, mais pas les mêmes coordonnants: *et, ou, mais, ni*, attestés en FM; *ne*, propre au MF; enfin, *donc, puis*, qui sont des

“jonctifs”, remplissant la même fonction d’articulateurs dans certains de leurs emplois. La comparaison par couples permet parfois de mieux distinguer les différences: *et/si, mais/ainz, ni/ne, car/que*. Marcotte, délaissant partiellement l’appui que lui fournit l’analyse essentiellement syntaxique de la grammaire générative et transformationnelle, fait une incursion fort fructueuse dans le domaine de la théorie énonciative pour étayer la particularité sémantique de *car* (voir, en particulier, p. 169-172) et, dans ce même sillage, de *or* (l’hypothèse qu’il émet à son propos est fort intéressante; voir surtout p. 176-179). On peut regretter que, à propos de *mais*, son analyse, bien appuyée sur celle de G. Kleiber (1978), n’ait pas été complétée par celle, notamment, de O. Ducrot.

La première partie se termine (chapitre 4, p. 194-199) par des réflexions très instructives sur “la ponctuation des textes” dans l’ancienne langue et, en particulier, en MF, car la refonte de la ponctuation des originaux débouche sur un choix linguistiquement dramatique. En effet, on peut donner la priorité aux habitudes du lecteur moderne —qui n’affectionne pas les segments souvent trop longs des manuscrits du MF—, en ajoutant des virgules et des points, en vue de préserver la cadence rythmique et d’éviter la sensation d’étouffement. Mais on peut également donner la priorité à la segmentation qui respecte la syntaxe et le message originel, ce qui fait maintenir des phrases longues, parfois peu supportables, et cela toujours au risque, néanmoins moindre que dans l’option précédente, de mal interpréter le texte. Marcotte prend décidément parti pour ce dernier choix.

La deuxième partie (p. 201-380) constitue le noyau dur de l’étude de Marcotte: il s’agit de tester, en se concentrant sur *la coordination des propositions adjectives*, les conditions (2.7) de l’effacement ou de la (ré)apparition du subordonnant et, cas échéant, du sujet, dans ce type subordonnées-coordonnées. Marcotte envisage trois cas de figure des subordonnées-coordonnées. 1) le pronom introducteur, présent ou effacé, est un des SPF (subordonnants pronominaux fléchis: *qui*, etc.: chapitres 5 et 6, p. 203-205, 219-272); 2) le pronom en question est un SPH (subordonnants pronominaux hyperanaphoriques: *lequel*, etc.: chapitres 5 et 7, p. 205-209, 319-334); l’effacement est partiel, l’élément K étant absent, mais pas le sujet (chapitres 6 et 7, p. 273-304, 335-337).

Le chapitre 5, important pour la portée théorique de son analyse, est consacré à une *mise au point terminologique*, portant sur les SPF et sur les SPH. S’étayant sur des considérations diachroniques, Marcotte pose une base commune K pour les SPF du MF (*qui, que, quoi, dont, cui, où, quant, comme(nt)*). L’analyse morphologique rappelle celle de la psychomécanique (le terme *formant*, employé par Soutet et Marchello-Nizia, qu’emploie Marcotte à leur suite, sont en fait tirés de Maurice Molho, non cité dans la bibliographie). Soit, pour *qui*: *qui* = K (nominalisateur) + /i/ (formant: expression du nominatif, à fonction de sujet). On peut se demander si on ne confond pas la capacité nominalisatrice de K avec son contenu lexématique, en l’occurrence son contenu pronominal phorique; cela impliquerait le non-dédoublément syntaxique (nominalisation de la sous-phrase et fonction sujet de celle-ci) et l’alignement systématique des pronoms à base K sur n’importe quel autre du français, limité à une fonction intra-phrastique unique, fût-elle celle de support du syntagme nominal (article *le*) ou verbal (K [conjonction *que*] + phrase), la phoricité de K permettant, par solidarité sémantique, la dépendance syntaxique de la sous-phrase —mais pas du pronom lui-même— à un autre élément, en l’occurrence l’incidence de la sous-phrase adjectivale à l’antécédent nominal (ou pronominal).

Les SPH (*lequel...*) sont analysés dans ce chapitre (p. 205-209) et, plus loin, dans les remarques préliminaires du chapitre 7 (p. 319-320) selon la fonction adjectivale (...*lettre...*, *laquelle lettre...*) ou pronominale (...*lettre...*, ...*laquelle...*). Le pronom est appelé hyperanaphorique parce que pourvu d’un double élément anaphorique. Par exemple, dans *lequel*, selon Marcotte, K est l’élément nominalisateur, les éléments anaphoriques étant *le-* + *-el*. Son analyse est la suivante: *lequel* = K + (*det* + PR), où *det* = déterminant et PR = pronom (p. 207). Pour moi, dans cette analyse, *det* est sujet à caution, l’article *le* de *lequel* pouvant s’interpréter comme un pronom supplétif du nom —et non pas du syntagme nominal tout entier comme le ferait le pronom clitique *le* au sein d’un syntagme verbal—, conformément aux proportions: *le crayon rouge et le noir* (où *le* → *crayon*); *quel homme/lequel* (où *le-* → *homme*); *le cousin de Pierre/son cousin/le sien cou-*

sin (avec redondance, *sien* étant ici adjectif) // *le sien* (où *le* → *cousin*). Les voyelles et le -s final des morphèmes seraient là en accord avec le morphème de l'article-pronom (*lequel, lesquels, laquelle, lesquels, lesquelles*). La comparaison avec le castillan me paraît illustrative, où la figure de redondance se limite cependant au nombre: *el/lallos/las que vino/vinieron, el/la/llos/las cual/cuales vino/vinieron*. Par contre, l'analyse de Marcotte du déterminant *lequel*, etc. + N (nom) (par exemple dans ...*homme... lequel homme...*) comme K (*det adj*) / - N me paraît satisfaisante (p.320).

Toujours dans l'ordre de l'analyse théorique, mais en dehors du chapitre 5 (aux chapitres 6 et 7, p. 273-304, 335-337), Marcotte propose d'analyser l'effacement partiel en termes d'effacement de l'élément subordonnant K. Dans le cas de *qui*, son effacement et la présence du sujet (nominal ou pronominal *il(s), elle(s)*), par exemple en (159) ("...ce sont les aucuns *qui* monstrent estre saints par-dehors, et pardedens *ilz* ont le cuer noircy et traître ...", *Perceforest*, 336/286, cité par Marcotte, p. 273) s'explique, selon Marcotte, par le fait que la solidarité de l'élément "nominalisateur" K qui s'agglutine au pronominal -*i* est en somme inhabituel pour l'expression analytique (K + sujet, en deux mots) du français, surtout à une époque, celle du MF où les différences fonctionnelles cas-sujet/cas régime *qui/que* tendent à s'effriter en emboîtant le pas à la déclinaison nominale, éteinte après l'ancien français. Sans suivre l'hypothèse transformationnelle d'effacement, il serait peut-être permis de penser à une structure coordonnée —elle existe dans d'autres langues romanes actuelles—, sans un K qui peut être senti comme redondant, les anaphores nominales et pronominales, ainsi que d'autres interrelations de type temporel et logique, se chargeant de confirmer le caractère subordonné-coordonné de la proposition et d'écarter son caractère juxtapositionnel théoriquement possible.

Ces quelques considérations d'ordre théorique mises à part —elles se veulent non pas critiques, mais simplement alternatives, peut-être complémentaires vis-à-vis de celles de Marcotte—, l'analyse du vaste corpus auquel il s'est volontairement soumis révèle, dans cette deuxième partie de l'ouvrage, un esprit aigu et clairvoyant d'interprétation et, parfois, de réécriture (ponctuation surtout), au service d'une vue juste des structures syntaxiques en jeu. Le comptage détaillé de chacune des structures considérées implique un mérite qui ne saurait être ignoré. Il révèle surtout que les conditions (2.7) sont justes dans les trois cas de figure concernés (avec des SPF, des SPH et mixtes du type *qui...et...lequel* ou *lequel...et...qui*, sujets ou régimes, et en cas d'effacement partiel). Les faibles écarts qui ne corroborent apparemment pas lesdites conditions sont bien justifiés par de possibles ambiguïtés relatives à diverses interprétations, surtout dans les textes bien particuliers de *Magloire*, et pour des raisons complémentaires à celles de (2.7). Ainsi, en ce qui concerne les structures introduites par un pronom, il existe pour les structures en SPF un quart de séquences anormales où l'alternance *sub*/[SUB], est apparemment aléatoire. Ces "anomalies" s'expliquent en grande mesure par l'existence de certains tours stéréotypés (p. 110-114) et par 10 facteurs relatifs au SPF (p. 313-317 énumérés, analysés et justifiés. Par ce type de commentaires, cet ouvrage a un intérêt théorique et pratique qui va au delà des acquis strictement relatifs à l'analyse des subordonnées-coordonnées adjectives du MF.